

## CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription aux formations se fait à travers les formulaires d'inscription disponibles sur [www.ouvriersdejoie.org](http://www.ouvriersdejoie.org). Pour s'inscrire, chaque candidat doit fournir : dossier d'inscription complété, CV, lettre de motivation. Vous serez reçu en entretien téléphonique afin d'évaluer vos motivations et de vérifier la pertinence du stage pour vous.

La bonne réception du dossier d'inscription est confirmée par un accusé de réception. L'inscription définitive est validée par la confirmation de financement en prise en charge OPCO ou par la réception des arrhes (acompte) en financement privé.

Lorsqu'il n'y a plus de places disponibles en pré-inscription, vous pouvez vous inscrire en liste d'attente en envoyant un email. Si une place se libère, vous serez averti.

Un mail de convocation et de renseignements est envoyé à réception de la confirmation de financement et au plus tard une semaine avant le stage.

## PRIX ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les frais de participation, ainsi que le détail de ce qu'ils comprennent et de ce qu'ils ne comprennent pas sont indiqués sur le descriptif de la session. Ces tarifs sont TTC.

En cas de prise en charge OPCO (AFDAS, Pôle Emploi, ... ) :  
Vous n'avez rien à régler, le coût est entièrement pris en charge.

En cas de prise en charge individuelle à titre privé :  
Vous réglez des arrhes de 30% du prix du stage afin de garantir votre place à l'inscription et le solde au plus tard le premier jour du stage.

## ANNULATION ET DÉSISTEMENT

A compter du votre règlement d'inscription vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1er jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées.

Pour annuler votre participation à l'une des formations, envoyez simplement un e-mail mentionnant le stage duquel vous vous désistez.  
Le remboursement sera effectué selon les conditions d'annulation ci-dessous.

Passé le délai de rétractation, une annulation engendrera une retenue sur les sommes versées, selon les modalités qui suivent.

- Annulation plus de 2 mois à l'avance : remboursement total
- Annulation de 2 mois à 15 jours à l'avance : compte tenu des engagements pris avec les prestataires, remboursement de 50 % du tarif du stage
- Annulation moins de 15 jours à l'avance : aucun remboursement ne sera effectué. Il ne sera fait aucune exception, quel que soit le motif de désistement, afin de maintenir le salaire de l'intervenant engagé.

La compagnie des Ouvriers de Joie se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage avant la date prévue et dans un délai raisonnable si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation ou en cas de force majeure (décret sanitaire etc.). Le cas échéant, les inscrits pourront maintenir leur inscription, la reporter sur une autre session ou demander un remboursement, qui sera alors total.

Tout stage ou formation commencé est dû en entier.

### RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vous vous engagez à respecter le règlement, dont le cadre est régi par le Code de travail. Le non-respect des règles énoncées peut conduire à une exclusion temporaire ou définitive.

### PROTECTION DE VOS DONNÉES ET PRISE DE PHOTOS

Vos informations à caractère personnel sont sujet à un traitement informatique et en cas d'une prise en charge OPCO doit être transférée à des tiers. Vous avez un droit d'accès et de rectification aux infos vous concernant. Si vous voulez exercer ce droit contactez votre référent formation à la compagnie.

Nous pouvons être amenés à prendre des photos lors des stages, que nous utilisons pour illustrer nos publications (supports pédagogiques, site internet etc). Si vous ne voulez pas apparaître sur ces photos, veuillez le signaler par mail.

### ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité de chaque stage et lieu de stage est indiqué sur la fiche pédagogique. Si vous avez des besoins spécifiques, contactez-nous afin de mieux préparer votre accueil, à l'adresse : [formation@ouvriersdejoie.org](mailto:formation@ouvriersdejoie.org) ou par téléphone au 06 71 55 78 42.

### RÉCLAMATIONS

Vous trouverez un formulaire et une procédure de réclamation sur le site. Nous le traiterons dans les meilleurs délais. Vous pouvez aussi contacter la responsable formations à l'adresse mail [anna@ouvriersdejoie.org](mailto:anna@ouvriersdejoie.org).

Montreuil le 31/10/2021